



## CONTEXTE GÉNÉRAL

**Le commerce intérieur constitue une composante essentielle de l'économie du Royaume.** En 2011, il génère environ 10% du PIB national et employait 1,4 million de personnes, soit 13% de la population active. Le commerce intérieur joue également un rôle d'intermédiaire indispensable entre les producteurs et les importateurs d'une part et les consommateurs d'autre part. Son coût logistique est significatif – il est estimé, en moyenne, à 10% du budget des ménages marocains. L'optimisation des flux de distribution interne s'avère donc nécessaire dans la mesure où ses retombées auront un impact direct et positif sur l'économie marocaine et la qualité de vie en milieu urbain.

Dans le cadre du contrat programme pour le développement de la compétitivité logistique entre l'Etat et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, signé en 2010, sous le Haut Patronage de **Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste**, les parties prenantes se sont engagées à élaborer et à mettre en œuvre des contrats d'application spécifiques aux principaux flux logistiques du Royaume dont celui de la distribution.

L'objectif visé à travers cette approche est de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'administration et des interprofessions pour la mise en œuvre des plans d'actions y afférents, de préciser les engagements des parties impliquées et de coordonner leurs interventions sur le terrain.

### Les flux sectoriels couverts par la stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique

#### Import-export



- Appui à l'émergence d'agrégateurs des chaînes logistiques I/E
- Développement d'infrastructures logistiques adaptées aux flux I/E
- Amélioration de l'offre de transport destinée aux flux I/E
- Facilitation des opérations logistiques aux frontières
- Renforcement de la sécurité et de l'intégrité des marchandises

#### Agricoles



- Appui à la massification des flux agricoles par le développement d'infrastructures logistiques dédiées
- Soutien à l'émergence d'une offre logistique structurée et de nouvelles pratiques
- Accompagnement des schémas d'orientation des flux logistiques

#### Distribution interne



- Massification des flux et développement de la sous-traitance
- Accompagnement de la modernisation du commerce traditionnel
- Contribution à la structuration de la logistique urbaine

#### Hydrocarbures



- Développement des capacités de stockage et des schémas de distribution primaire
- Appui à la mutualisation de la distribution secondaire et à la massification de l'aval logistique

#### Matériaux de construction



- Massification des flux depuis les zones de production et d'import vers les bassins de construction
- Accompagnement du développement de grossistes et distributeurs professionnels offrant des services à valeur ajoutée
- Soutien à la professionnalisation des acteurs de la filière des matériaux de construction (transporteurs, entreprises BTP)

# DÉMARCHE D'ÉLABORATION



- › 12 parties prenantes rencontrées dans différents organismes publics et privés
- › Sur base d'entretiens, d'analyses statistiques et recherches documentaires
- › 15 actions proposées
- › Réunion de présentation Public-privé
- › Initiation du processus de validation avec les porteurs des actions
- › Réunions du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et les partenaires publics
- › Intégration des propositions des parties prenantes

## POIDS DES PRODUITS COUVERTS PAR LE CONTRAT D'APPLICATION DISTRIBUTION INTERNE

Produits alimentaires	Équipement de la personne	Équipement du bâtiment
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Produits laitiers et produits dérivés               <ul style="list-style-type: none"> <li>- lait frais, pasteurisé, poudre, petit lait</li> <li>- fromage</li> <li>- autres produits à base de lait (ex: beurre, yaourts, glaces)</li> </ul> </li> <li>› Oeufs</li> <li>› Viandes et volailles</li> <li>› Poissons et fruits de mer</li> <li>› Légumes frais et surgelés</li> <li>› Fruits</li> <li>› Produits frais pour desserts et pâtisserie (ex : chocolat et produits à base de chocolat)</li> <li>› Tabacs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Habillement</li> <li>› Produits de toilette et d'hygiène</li> <li>› Joaillerie et horlogerie</li> <li>› Articles personnels               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maroquinerie, articles de voyage....</li> <li>- produits de papeterie/ - dessin</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Equipements ménagers<sup>2</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilier et linge de maison</li> <li>- ustensiles et articles de cuisine</li> <li>- appareils ménagers</li> <li>- appareils et articles d'éclairage</li> <li>- bricolage et quincaillerie</li> <li>- biens d'entretien</li> </ul> </li> <li>› Appareils et accessoires culturels, récréatifs               <ul style="list-style-type: none"> <li>- ordinateurs et produits liés (imprimantes...)</li> <li>- téléviseurs et produits liés (lecteur DVD, radios)</li> <li>- livres et autres produits culturels ( CD, DVD...)</li> </ul> </li> </ul>
~16Mt <sup>1</sup>	~7-8Mt <sup>1</sup>	~3-4Mt <sup>1</sup>

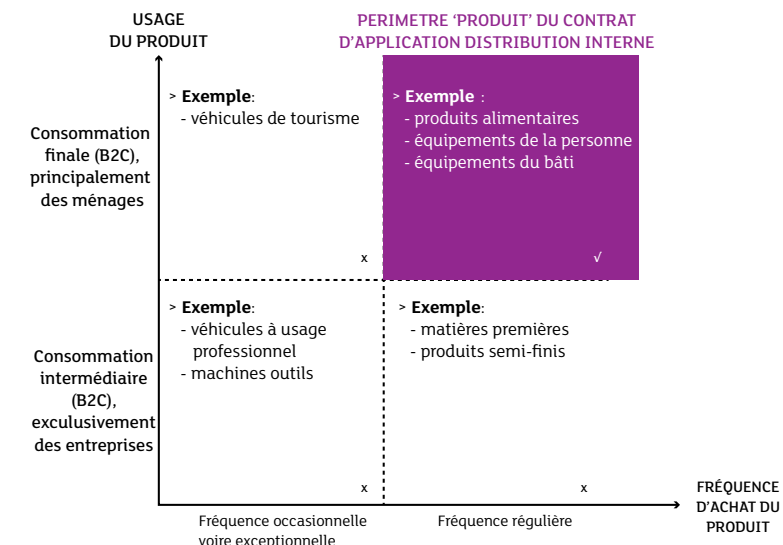
1) Estimation sur la base de la consommation alimentaire en 2010 et des perspectives de croissance présentées dans la Stratégie Logistique  
 2) Gaz domestique exclu du périmètre : réseau de distribution (dépositaires agréés) couvert par le Contrat d'application Énergie  
 Source Stratégie, HCP.

## PÉRIMÈTRE ET PORTÉE DU CONTRAT

› Le plan d'actions relatif à ce contrat s'étend sur la période 2014-2020. Il couvre les produits finis de consommation courante, conditionnés et n'ayant pas vocation à être transformés avant d'être cédés au client final.

› Les flux traités par ce contrat commencent à la sortie des sites d'import (ex. : zones portuaires) et de production (ex. : zones industrielles, Agropoles) et s'achèvent aux points de vente finaux.

### Périmètre 'produit' du Contrat d'application Distribution interne



## OBJECTIFS DU CONTRAT

Les objectifs identifiés comme prioritaires par les parties prenantes pour améliorer la performance logistique des flux et accompagner la modernisation du commerce intérieur marocain sont :

- › massification des flux à travers la création de zones logistiques dédiées ;
- › développement d'une offre de services logistiques à haute valeur ajoutée ;
- › amélioration de la logistique urbaine.

## IMPACTS IMPORTANTS ATTENDUS

L'optimisation de la logistique des flux de la distribution interne aura des impacts significatifs sur :

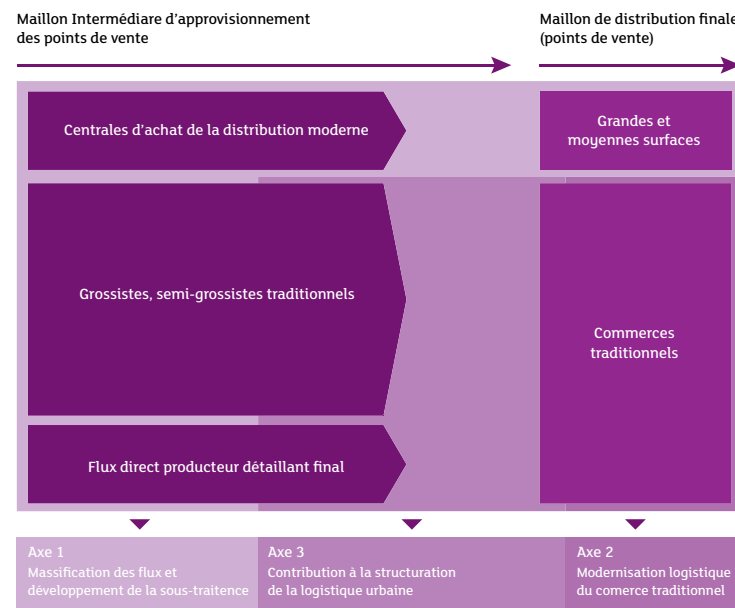
- › Le pouvoir d'achat des ménages, pour qui les coûts logistiques estimés des biens de consommation représentent environ 10% de leur budget ;
- › Le développement durable par la baisse du nombre de « tonnes × kilomètres » et la réduction des émissions des gaz à effet de serre ;
- › L'amélioration de la qualité de vie des citoyens, en raison de la réduction de la congestion urbaine et des nuisances sonores, visuelles et atmosphériques générées par le transport de marchandises.

## AXES CLÉS DU CONTRAT

Le contrat s'articule autour de trois axes majeurs constituant les principaux leviers de changement pour l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de distribution interne :

- › **Axe 1** : Massification des flux et développement de la sous-traitance ;
- › **Axe 2** : Accompagnement de la modernisation du commerce traditionnel ;
- › **Axe 3** : Contribution à la structuration de la logistique urbaine.

### Périmètre des axes identifiés dans le Contrat d'application



## AXE 1

## MASSIFICATION DES FLUX ET DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-TRAITANCE

### PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

- › Rareté du foncier pour usage logistique à des prix abordables ;
- › Inadaptation de l'offre logistique actuelle ;
- › Dispersion et non mutualisation des capacités de stockage et de distribution.



### ACTIONS IDENTIFIÉES

- › **Action 1** : réserver au sein des zones logistiques multi flux (ZLMF) l'immobilier logistique nécessaire au développement des opérateurs de distribution interne ;
- › **Action 2** : promouvoir les plateformes logistiques de distribution interne et de sous-traitance auprès des opérateurs de la filière ;
- › **Action 3** : lancer des études de marché qualitatives et quantitatives pour définir par région les besoins en prestations logistiques relatifs aux flux de distribution interne ;
- › **Action 4** : lancer un projet pilote de mutualisation partielle du foncier des zones d'activités commerciales (ZAC) prévues par la stratégie de développement du commerce et des zones logistiques de distribution interne ;
- › **Action 5** : mettre en place les outils de suivi et de communication sur l'évolution de l'offre et de la demande des prestations logistiques externalisées à l'échelle régionale et nationale ;
- › **Action 6** : organiser des ateliers de sensibilisation à l'externalisation de la fonction logistique (transport et stockage) auprès des opérateurs de la filière ;
- › **Action 7** : promouvoir le développement de bourses virtuelles de transport et logistique orientées distribution interne et sous-traitance.

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

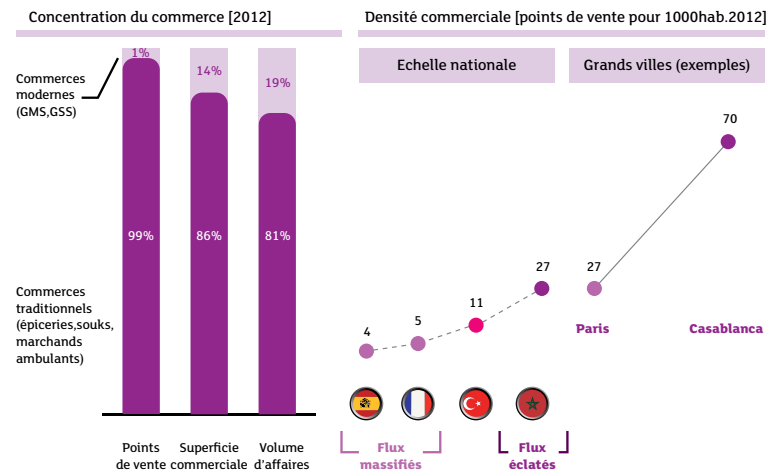
- › Agrégation et professionnalisation des distributeurs traditionnels ;
- › Sensibilisation des chargeurs aux bonnes pratiques logistiques ;
- › Modernisation et efficience du dernier kilomètre.



ACTIONS IDENTIFIÉES

- › **Action 8** : soutenir le lancement de regroupements de détaillants indépendants adossés à une centrale d'achat professionnelle ;
- › **Action 9** : renforcer l'efficacité logistique des opérations de chargement des produits de distribution interne ;
- › **Action 10** : renforcer le contrôle du respect de la chaîne du froid dans le transport et le stockage de denrées périssables ;
- › **Action 11** : soutenir le développement de la technique de livraison en prévente auprès des grossistes et des détaillants.

Poids du commerce traditionnel dans la Distribution interne



Source: Entretiens; MICIEN

Source: Entretiens; MICIEN

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

- › Structuration du développement de la logistique urbaine ;
- › Normalisation des activités de stockage ;
- › Sensibilisation des acteurs publics.



ACTIONS IDENTIFIÉES

- › **Action 12** : lancer une étude sur les problématiques de la logistique urbaine (élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions) ;
- › **Action 13** : compléter la réglementation en vigueur relative à l'entreposage et la manutention des marchandises couvertes par le présent contrat ;
- › **Action 14** : élaborer des plans d'actions régionaux pour inciter les opérateurs à déplacer les entrepôts des centre- villes vers les futures zones logistiques de distribution interne et de sous-traitance ;
- › **Action 15** : sensibiliser et mobiliser les acteurs publics nationaux et locaux sur les enjeux logistiques de la Distribution Urbaine.





## SIGNATAIRES DU CONTRAT

› Le contrat d'application pour l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de distribution interne a été signé devant **Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste, le 13 mai 2014,** par :

• L'État représenté par :

- Ministère de l'Intérieur ;
- Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ;
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique ;
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique ;
- Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

• Le secteur privé représenté par :

- Confédération Générale des Entreprises du Maroc ;
- Fédération du Transport.



# AMDJ

Adresse : 11, Rue Al Kayraouane (angle avenue d'Alger),  
Hassan - Rabat, BP 4434 Tour Hassan, 10020, Rabat - Maroc  
Bureau : +212 (0) 538 00 92 93/94 - Fax : +212 (0) 537 76 16 68  
Email : [amdj@amdj.gov.ma](mailto:amdj@amdj.gov.ma)

[www.amdj.gov.ma](http://www.amdj.gov.ma)